Jean Cappé

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1679

Né à Vitry-le-François (Marne), le

Mort à Troyes (Aube) le 15 Nov. 1712

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir :

Adry : T. II, p 19.

Batterel : T. IV. p. 310-313 notice.
T. IV. p. 23.

Bicaïs : T. II. p. 120.

Bougerel : T. II. p. 3.

Batterel IV 310-313

XXIII. — Le Père Jean Cappé

Curé de Saint-Jean, à Troyes

Entré en 1679, mort en 1702.

Le Père Cappé était de Vitrey en Champagne (1), prêtre de la doctrine chrétienne un des trois de cette congrégation à qui Mgr Félix Viabert, évêque de Châlons-sur-Marne, avait d'abord confié la conduite de son séminaire, et que ce Prélat nous proposa comme trois bons sujets pour être des nôtres, lorsqu'il jugea à propos, en 1679, de mettre ce séminaire entre nos mains. C'étaient les Pères Gardey, Bronod et Cappé.

Cette maison ne sortit point pour cela des mains de ces trois Pères, qui restèrent tous les trois dans les mêmes fonctions qu'ils y avaient exercées jusque-là. Celle du Père Cappé était une leçon de théologie. J'ai rapporté ailleurs son altercation avec les Jésuites devant M. l'Intendant au sujet de certaines propositions de doctrine, dont il nous faisait comptables et qu'il défendit fort pertinemment; les traverses et les dégoûts qu'il eût à essuyer avec ses confrères pour nous maintenir dans ce nouvel établissement, les avanies qu'on mit en œuvre pour nous en faire sortir, et ce qu'il devint, quand par des ordres supérieurs nous fûmes contraints de quitter Châlons. Il serait superflu de le répéter ici.

En 1685, le Père Cappé fut f supéri ur du séminaire de Chalons-sur-Saône, à la place la Père de Rigaon. C'est alors qu'il fut chargé du discours suivant :

Oraison funèbre de Madame Charlotte de Varennes Nugu,

abbesse de l'Abbaye de Notre-Dame de l'Archestre de Châlons-sur-Saône, prononcée dans ladite abbaye le 12 février 1685, au service solennel célébré par Monseigneur l'évêque et comte de Châlons. Lyon, Certe, 1685, in-4·

L'auteur a mis de l'ordre et de la justesse dans ce discours. Il respire un air de candeur et de sincérité chrétienne dans les éloges qu'il donne à sa Dame. Rien d'emphatique, ni rien d'outré. J'y voudrais un style plus coulant, plus net, et plus vif. Mais c'est un théologien de profession qui écrit et qui compense le peu d'ornement et la sécheresse de son langage par la solidité de son jugement et les faits édifiants qu'il rapporte.

Il resta peu dans ce pays-là. Je le trouve en 1686 supérieur du séminaire de Vienne, et fort employé par l'archevêque, Mgr de Villars, aux missions des nouveaux catholiques de son diocèse. Il fut envoyé à Annonay avec trois autres de nos Pères. Les habitants, quoique très obstinés dans leur religion, les goûtèrent fort, les écoutèrent avec plaisir, les pressèrent même d'accepter le collège de leur ville, qu'ils se faisaient forts d'ôter d'entre les mains des Cordeliers, et auxquels ils comptaient encore de faire unir une des cures de la ville pour en rendre le revenu plus considérable. Le Père Cappé nous a conservé ces faits dans une relation manuscrite, qu'il a faite de cette mission, où il n'oublie pas la bévue du Recteur des Jésuites de ce pays-là, qui décrivit dans toute la ville, comme l'ouvrage de nos Pères, et ouvrage par conséquent Janséniste, les *Petites Prières* de M. Pélisson pendant la Messe, que nos pères avaient fait imprimer à Vienne, et distribuaient à pleines mains dans Annonay, et qu'il était sur le point de déférer à Mgr l'archevêque de Paris.

Nous avons aussi de lui une relation fort ample de tout ce qui nous est arrivé au séminaire de Châlons-sur-Marne, depuis que M. Viabert songea à nous le donner jusqu'au moment que nous fûmes contraints d'en sortir.

Il mourut curé de Saint-Jean, à Troyes, le 15 novembre 1712 (1). Cette paroisse est de la nomination de l'abbesse de Notre-Dame, qui, étant affectionnée à l'Oratoire, y nommait volontiers des nôtres. Le Père Cappé la gouvernait depuis 20 ans, en ayant pris possession au mois de juillet 1692 (2). Il en avait déjà été pourvu une autre fois dès 1681, par la résignation du Père de la Mirande (3), que cette abbesse y avait nommé ; et à qui sa qualité de visiteur ne permit pas d'en continuer les fonctions.

Il avait du talent pour la parole. Ses prônes valaient les meilleurs sermons. Il maniait fort bien l'Ecriture-Sainte ; mais il se reposait trop du reste de ses fonctions sur ses vicaires, et se tenait trop renfermé dans son cabinet, collé sur ses livres ; ce qui faisait que n'étant pas assez communicatif, ses paroissiens n'avaient point en lui toute la confiance qu'il méritait.

Il était désintéressé et charitable ; mais ses aumônes qu'il faisait faire par des mains tierces, n'étaient pas assez connues du public, et lui dérobaient la réputation d'être aumônier, si nécessaire à un bon pasteur, comme les violences d'un domestique, à qui il s'en rapportait uniquement du prix d'exiger ses droits curiaux, lui faisait quelquefois à son insu et contre ses intentions le mauvais renom d'une dureté qu'on mettait avec moins de vérité que de fondement sur son compte ([illegible]).

Il avait fait un poème latin, où il faisait l'histoire de sa vie, qu'il avait intitulé *Vita peccatoris*. Mais elle s'est égarée parmi ses papiers.

(1) *Nécrologe.*

(1) *Registre de la paroisse de St-Jean.*

(2) On dit que c'est le Père Lombard, curé de St-Jean en 1681, qui lui résigna, et que le Père Cappé n'a point quitté Troyes depuis qu'il en fut curé. J'ai de la peine à me persuader le dernier point, si on l'entend de la premi de résignation en 1681, car il a été depuis supérieur à Chalons et à Vienne (GROZELIER. Mém. mss.

(3) GROZELLIER, *Mém. mss.*

R. P. BOUGEREL
Bibliog-Orat. T 2,p 3
Ms. de Montpellier
N° de la notice 2

Jean Cappé

Jean Cappé était de Vitry le François en Champagne, il fut d'abord doctrinaire Il fut l'un des trois doctrinaires que M.^re Felix de Vialard évêque de Châlons s. Marne fit entrer dans l'oratoire, l'an 1679; ils furent d'abord les Directeurs de son séminaire; en 1685, il fut envoyé à Châlons s. Saône et établi supérieur de ce séminaire, où il mourut l'an 1712. (Erreur)

Ouvrages.

I Oraison funèbre de Madame Charlotte de Varennes-Nagu, Abbesse de l'abbaye de notre dame de Lancharre, à Châlons sur Saône, elle fut imprimée à Lyon chez Certe l'an 1686 in 4.

M. M. 607, 3 catalogue, N 304 =

Jean Cappé, entré en 1679, étant déjà prêtre, mort en 1712.

Bicaïs = Notice de l'Oratoire [Mss. d'Aix, T. II, p. 120.
Copie de la B. Nle T. II, p. 76.

Le P. Jean Cappé, natif de Vitry le François, était un des 3 Doctrinaires que M. Félix Vialart, évêque de Châlons-sur-Marne, fit entrer dans l'Oratoire en 1679. Il fut d'abord Directeur au séminaire de ce prélat, puis supérieur de celui de Vienne et chargé ensuite de la conduite de la paroisse de S. Jean de Troyes, à laquelle l'abbesse de N. D. des Nonnains nommait volontiers des prêtres de l'Oratoire. Le P. Cappé mourut dans ce bénéfice le 15 Novembre 1712, étant toujours membre de la Congrégation.

Il avait prononcé en 1686 l'Oraison funèbre de Mme Charlotte de Varennes-Nagu, abbesse de l'abbaye N. D. de Lancharre de Chalon sur Saône et la fit imprimer la même année à Lyon, chez Certe, in 4°.

Adry = Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire (Bibl. Nle fonds fr. 25682) T. II. p 19 =

Jean Cappé était de Vitry-le-François en Champagne. Il fut d'abord Doctrinaire. Il fut l'un des trois doctrinaires que M. Félix de Vialard, évêque de Châlons-sur-Marne, fit entrer dans l'Oratoire l'an 1679. Ils furent d'abord les directeurs de son séminaire; en 1685 il fut envoyé à Chalon sur Saône et établi supérieur de ce séminaire. Il mourut en 1712.

Ouvrage :

Oraison funèbre de Mme Charlotte de Varennes-Nagu, abbesse de l'abbaye de N. D. de Lancharre à Chalon sur Saône. Elle fut imprimée à Lyon chez Certe, en 1686 in 4 (aliàs 1685)

(P. Bougerel)

Grosley = Troyens illustres =

La chaire de S. Jean était alors (1714) remplie par le P. Cappé (Il se trompe : c'était plus tôt). Un profond savoir, un raisonnement solide, une voix mâle, un ton magistral, un air imposant, l'art de se proportionner au peuple et aux ignorants, une facilité extraordinaire pour parler sur le champ, lui firent une réputation que la tradition a conservée. Ses discours livrés à l'impression eussent peut-être perdu ; mais ils avaient dans sa bouche tout l'effet que peut se promettre l'orateur le plus consommé. Hardi à reprendre le vice et le saisissant pour ainsi dire sur le fait, lorsqu'il éclatait en public. Il avait avec ses amis toute la gaieté des belles âmes, gaieté qui accompagna et soutint sa constance dans la maladie douloureuse qui le conduisit au tombeau.

Nécrologe = Le Père Jean Cappé, mort à Troyes le 15 Novembre 1712. Il y était curé de St Jean depuis plusieurs années.

---

abbesse de l'Abbaye de Notre-Dame de L'Ancharre de Châlon-sur-Saône, prononcée dans la dite abbaye le 12 février 1685, au service solennel célébré par Monseigneur l'évêque et comte de Chalon. Lyon, Certe, 1685, in-4.

L'auteur a mis de l'ordre et de la justesse dans ce discours. Il respire un air de candeur et de sincérité chrétienne dans les éloges qu'il donne à sa Dame. Rien d'emphatique, ni rien d'outré. J'y voudrais un style plus coulant, plus net, et plus vif. Mais c'est un théologien de profession qui écrit,et qui compense le peu d'ornement et la sécheresse de son langage par la solidité de son jugement et les faits édifiants qu'il rapporte.

Il resta peu dans ce pays-là. Je le trouve en 1686 supérieur du séminaire de Vienne, et fort employé par l'archevêque, Mgr de Villars, aux missions des nouveaux catholiques de son diocèse. Il fut envoyé à Annonay avec trois autres de nos Pères. Les habitants, quoique très obstinés dans leur religion, les goûtèrent fort, les écoutèrent avec plaisir, les pressèrent même d'accepter le collège de leur ville, qu'ils se faisaient forts d'ôter d'entre les mains des Cordeliers, et auquel ils comptaient encore de faire unir une des cures de la ville pour en rendre le revenu plus considérable. Le Père Cappé nous a conservé ces faits dans une relation manuscrite, qu'il a faite de cette mission, où il n'oublie pas la bévue du Recteur des Jésuites de ce pays-là, qui décriait dans toute la ville, comme l'ouvrage de nos Pères, et ouvrage par conséquent Janséniste, les *Petites Prières* de M. Pélisson *pendant la Messe,* que nos Pères avaient fait imprimer à Vienne, et distribuaient à pleines mains dans Annonay, et qu'il était sur le point de déférer à Mgr l'archevêque de Paris.

Nous avons aussi de lui une relation fort ample de tout ce qui nous est arrivé au séminaire de Châlons-sur-Marne, depuis que M. Vialart songea à nous le donner jusqu'au moment que nous fûmes contraints d'en sortir.

Il mourut curé de Saint-Jean, à Troyes, le 15 novembre 1712 (1). Cette paroisse est de la nomination de l'abbesse de Notre-Dame, qui, étant affectionnée à l'Oratoire, y nommait volontiers des nôtres. Le Père Cappé la gouvernait depuis 20 ans, en ayant pris possession au mois de juillet 1692 (2). Il en avait déjà été pourvu une autre fois dès 1681, par la résignation du Père de la Mirande (3), que cette abbesse y avait nommé; et à qui sa qualité de visiteur ne permit pas d'en continuer les fonctions.

Il avait du talent pour la parole. Ses prônes valaient les meilleurs sermons. Il maniait fort bien l'Ecriture-Sainte; mais il se reposait trop du reste de ses fonctions sur ses vicaires, et se tenait trop renfermé dans son cabinet, collé sur ses livres; ce qui faisait que n'étant pas assez communicatif, ses paroissiens n'avaient point en lui toute la confiance qu'il méritait.

Il était désintéressé et charitable; mais ses aumônes qu'il faisait faire par des mains tierces, n'étaient pas assez connues du public, et lui dérobaient la réputation d'être aumônier, si nécessaire à un bon pasteur; comme les violences d'un domestique, à qui il s'en rapportait uniquement du soin d'exiger ses droits curiaux, lui faisaient quelquefois à son insu et contre ses intentions le mauvais renom d'une dureté qu'on mettait avec moins de vérité que de fondement sur son compte (4).

Il avait fait un poème latin, où il faisait l'histoire de sa vie, qu'il avait intitulé *Vita peccatoris*. Mais elle s'est égarée parmi ses papiers.

(1) *Nécrologe.*

(2) *Registre de la paroisse de St-Jean.*

(3) On dit que c'est le Père Lombard, curé de St-Jean en 1681, qui lui résigna, et que le Père Cappé n'a point quitté Troyes depuis qu'il en fut curé. J'ai de la peine à me persuader le dernier point, si on l'entend de la première résignation en 1681, car il a été depuis supérieur à Chalon et à Vienne. (Grozelier. *Mém. mss.*)

(4) Grozelier, *Mém. mss.*